

**Procès verbal du Conseil d'école n°3**  
**Ecole primaire publique de Saint-Sylvestre Pragoulin**  
**Mardi 28 juin 2022 - 18h30**

**Ordre du jour :**

Suivi et prévision des effectifs pour la rentrée 2022/2023  
Structure de l'école et équipe pédagogique  
Rythmes scolaires  
Fréquentation scolaire  
Coopérative scolaire  
Dispositif Phare  
Activités et sorties des classes  
Projets pour 2022/2023  
Matériel et travaux  
Questions des parents

**Présents :**

Mr Pacalin, directrice  
Mme Plasse, Mme Valembos, enseignantes  
M. Manillère, maire  
Mme Gilbert, adjointe en charge des affaires scolaires  
Mme Courtadon, DDEN  
Mme Balichard, ATSEM  
Mme Dos Santos Barbosa, accueil périscolaire, garderie  
Mme Chevaudonnat, Mme Chanseume, Mme Eymard, représentantes des parents

**Excusés :**

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont Terres Noires  
Mme Ramin, cantinière  
Mme Condat, ATSEM  
Les enseignantes du RASED, Mme Bardeau, Mme Couyras et Mme Asselin : départ de Mme Couyras psychologue scolaire de notre circonscription ; non remplacée pour le moment.  
Mme Fabre, Mme Theuil, Mme Collet, représentantes des parents d'élèves.

**Préambule**

L'année se termine avec le constat que la perte de notre 4<sup>ème</sup> classe (le passage à 3 classes sans décharge hebdomadaire pour la direction), s'est avérée compliquée à gérer. Plus de niveaux et plus d'enfants avec aussi, dans chaque classe, plusieurs dossiers MDPH demandant des adaptations permanentes et spécifiques.  
Le contrat de notre service civique prend fin ce 30 juin 2022. Il n'est valable qu'un an. Nous espérons renouveler l'expérience l'an prochain, notamment pour aider à l'encadrement des TPS.  
Nous avons été ravies des prestations de Léa Fidalgo.  
C'est avec un peu de tristesse, que nous lui souhaitons une bonne continuation.

**1- Suivi, prévision des effectifs**

A ce jour, 72 élèves fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

TPS : 3	PS : 10	MS : 3	GS : 8	soit 24 élèves dans la classe 1
CP : 14	CE1 : 11			soit 25 élèves dans la classe 2
CE2 : 9	CM1 : 8	CM2 : 6		soit 23 élèves dans cette classe 3

L'effectif est stable depuis le dernier conseil.

Les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée sont les suivantes : 76 élèves en comptant 3 TPS (en augmentation).

TPS : 3      PS : 10      MS : 10      GS : 3      (classe 1 avec 26 élèves. Les 3 TPS commenceront mi-décembre : ils devront être propres et nés dans les 6 premiers mois de l'année)

CP : 8                      CE1 : 14    (classe 2 avec 22 élèves)  
 CE2 : 11                    CM1 : 10                    CM2 : 8    (classe 3 avec 29 élèves)

5 CM2 partent au collège de St Yorre, 1 dans un collège privé de Vichy.  
 Nous avons eu une inscription en CE1 et une en CM1 (liées à des emménagements sur la commune).

**2- Structure de l'école et équipe pédagogique à la prochaine rentrée**

Enseignants	Niveaux	Effectifs par niveau	Effectifs totaux
<b>Mme Valembois</b>	<b>TPS</b>	<b>3</b>	<b>26 avec 2 ATSEM : Sandrine les matins et Lydie les après-midis</b>
	<b>PS</b>	<b>10</b>	
	<b>MS</b>	<b>10</b>	
	<b>GS</b>	<b>3</b>	
<b>Mme Plasse</b>	<b>CP</b>	<b>8</b>	<b>22</b>
	<b>CE1</b>	<b>14</b>	
<b>Mme Pacalin</b>	<b>CE2</b>	<b>11</b>	<b>29</b>
	<b>CM1</b>	<b>10</b>	
	<b>CM2</b>	<b>8</b>	

**3. Rythmes scolaires**

Nous souhaitons profiter de ce conseil d'école pour faire voter de nouveau, le rythme et les horaires pour la rentrée prochaine : à savoir : semaine de 4 jours :

8h30 à 12h

14h à 16h30

Prise en charge des élèves par le personnel communal dès 16h30, pour la garderie (pour rappel : 7h30-8h20 et 16h30-18h30).

Proposition soumis au vote : réponse positive à l'unanimité : 100 % des votes « OUI ».

**4 Fréquentation scolaire**

Comme stipulé dans le règlement départemental des écoles primaires, et donc dans notre règlement intérieur, il est demandé un bilan sur la fréquentation scolaire annuelle au sein de notre école. Dans le tableau suivant figure la synthèse mensuelle des pourcentages de présence à l'école pour cette année scolaire (de septembre 2021 à mai 2022).

Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022
98%	97.0%	95%	93%	90%	90%	98%	98 %	97%

Au sein de notre école, la fréquentation scolaire est assez assidue et régulière.

Nous avons subi les « vagues » de l'épidémie COVID 19.

Pas de signalement académique pour abus d'absences injustifiées, cette année.

La plupart du temps, nous sommes informés par les parents, par téléphone, des absences, ce qui nous évite un fastidieux travail, puisque nous devons les contacter, le cas échéant.

Nous rappelons que le calendrier scolaire est voté et imposé par le gouvernement et l'Inspection Académique, nous sommes priés de le respecter, tout comme les enfants, qui ont obligation scolaire, dès la PS.

Pour toutes les classes, des absences longues ou répétitives perturbent les projets, les évaluations de fin d'année et la préparation du spectacle.

## **5- Coopérative scolaire**

<b>Entrées</b>		
<b>Solde 23/02/2022</b>	<b>735,89 euros</b>	
<b>Solde au 28/06/2022</b>	<b>1019,16 euros</b>	<b>Achat matériel de jardinage CP/CE1: 38,63</b> <b>Gain photos classe : 406,50</b> <b>Frais tenue compte : 7,80</b> <b>Courses pour le vernissage de l'exposition des CE2/CM : 51,81</b> <b>Achat d'une voile d'ombrage en maternelle : 24,99</b>  <b>+ Inscription aux « Incorruptibles » : 253,02 (pas encore retirée)</b>

## **6- Dispositif PHARE**

Un plan de prévention du harcèlement est mis en place au niveau national, dans toutes les écoles, les collèges et lycées.

Le personnel éducatif est sensibilisé et sera formé sur une méthode en vue d'agir sur le harcèlement et les cyberviolences par le climat scolaire.

Les 4 étapes sont : sensibiliser, prévenir, former et prendre en charge.

Il s'agit pour chaque établissement, de mesurer le climat scolaire ; de prévenir les phénomènes de harcèlement ; de former une communauté protectrice pour les élèves ; d'intervenir efficacement sur les éventuelles situations de harcèlement ; d'associer parents et partenaires ; de communiquer sur le programme ; de mobiliser toute la société scolaire de la maternelle au lycée mais aussi de suivre l'impact des actions mises en place.

Une plateforme avec ressources sera mise à disposition.

## **7- Activités des classes**

### **Les incorruptibles**

Les élèves ont lu, étudié 5 à 6 œuvres littéraires sélectionnées par les « incorruptibles ». Ils ont élu, par classe, par vote, leur livre préféré. Enseignantes, comme élèves, ont apprécié ces lectures et sont prêts à refaire l'expérience. Les 3 classes sont déjà réinscrites pour l'an prochain.

### **Sortie scolaire :**

Tous les élèves de l'école se sont rendus au lac d'Aubusson le lundi 13 juin 2022.

Les maternels ont participé à une animation de 2h sur l'eau, organisée par la Catiche avec des animateurs diplômés en Education à l'environnement.

Les CP/CE1 ont eux participé à l'atelier « chantournons dans les bois » : sur les arbres et leurs usages.

Les CE2/CM1 et CM2 se sont baladés autour du lac « le saute-ruisseau » et ont participé à un jeu de piste.

Les 3 enseignantes ont été ravies de la qualité des prestations et de leur journée. Les enfants semblaient très heureux aussi.

Coût de la journée : 490 euros d'animations payés par l'APEP et près de 1000 euros de bus payés par la municipalité.

A ce sujet, les devis ont fortement augmenté d'une manière générale. Il est difficile de respecter les enveloppes passées.

**BILAN du projet classe dehors de Stéphanie :** bilan très positif ; parole à Stéphanie qui poursuivra son projet l'an prochain, certainement les lundis après-midi.

**Eveil musical en maternelle :** les séances avec Jeanne, intervenante de l'école de musique de Randan se sont terminées. Séances de grande qualité que nous souhaitons renouvelées l'an prochain.

Nous serions aussi intéressées pour faire intervenir l'école de musique de Randan sur les autres classes pour de la chorale en CE2/CM et des percussions en CP/CE1.

**Exposition/vernissage suite au projet annuel des CE2/CM « regards sur le territoire » avec la communauté de communes Plaine Limagne :** elle a eu lieu le mardi 10 mai 2022 : présentation de l'œuvre géante au gymnase, discours et animation des élèves de la classe. Beaucoup de monde au RDV : un succès pour clôturer ce beau et grand projet annuel.

**Carnaval de l'école :** le 15 avril après-midi, tous les élèves de l'école ont défilé déguisés dans le bourg, accompagnés de quelques parents et des membres de l'association « Bâ Nguala » qui sont venus initier les classes des CP/CE1 et des CE2/CM aux percussions africaines. Très bel après-midi coloré et joyeux qui s'est terminé par un goûter offert par l'APEP devant le gymnase.

**Natation scolaire :** les élèves à partir du CP ont bénéficié de 5 séances de natation scolaire du 31 mars au 12 mai, les jeudis après-midi. Des groupes de niveaux ont été faits pour permettre aux enfants d'évoluer aux mieux. Les CM2 ont passé le savoir nager, demandé à l'entrée du collège. Les entrées seront payées par la coopérative scolaire. Les transports par la municipalité (pas loin de 150 euros par aller-retour).

**BCD :** avec Mme Courtadon qui a pris tout au long de l'année par demi classe, des groupes pour proposer des animations autour des livres.

Les prêts de livres quant à eux ont été gérés par notre service civique Léa.

**Apprendre à porter secours :** avec l'infirmière du secteur du collège de Maringues qui s'est déplacée 3 mardis après-midi de mai pour initier les CM1 et les CM2 aux pratiques des premiers soins.

**Balade de fin d'année :** Jeudi 7 juillet, pour toutes les classes, autour de l'école et du gymnase. Balade le matin tôt et pique-nique tiré du sac.

**Accueil des futures PS et de leurs parents :** un moment d'accueil et de présentation est prévu le mardi 5 juillet 2022 de 10h à 11h30.

**Evaluations nationales en anglais de fin de CM2 :** à l'heure d'aujourd'hui, les enfants partent au collège avec un bon niveau en langue vivante : niveau A1. Ils sont initiés à l'anglais dès la maternelle et ont 1h30 de cours hebdomadaires en CM.

**Nous tenons à remercier la municipalité, généreuse sur l'enveloppe « transports », sans laquelle nous ne pourrions participer à autant de sorties. Nous remercions également l'APEP toujours présente pour subventionner nos sorties.**

#### **8- Projets pour année 2021/2022 :**

- Participation au prix des « incorruptibles »
- Participation au projet « Nettoyons la nature » avec les centres Leclerc en septembre 2022
- Suite du projet « classe dehors » avec la classe des CP/CE1
- Eveil musical en maternelle, initiation aux percussions en CP/CE1 et à la chorale avec l'école de musique de Randan
- Fête et spectacle pour Noël
- Ecole et cinéma en février
- LOTO en février
- Le carnaval en avril
- Rallyes math en CP/CE1
- Dispositif APQ : 30 minutes d'activités physiques par jour (en plus de l'EPS).
- La liaison école/collège
- Des sorties de fin d'année ? une mini classe de découverte ?
- Une fête d'école

⇒ **L'école, aidée de l'APEP, organise un concert rock le vendredi 16 septembre 2022 en soirée, au gymnase**

**de la commune. 4 groupes au programme : Read is dead, Ambre, Stéréogun, et Bad Reputation.  
Le but est de récolter de l'argent en vue de payer voyages et animations scolaires.**

### **9. Fête de l'école**

Elle aura lieu le samedi 2 juillet 2022 : Spectacle des enfants le matin à 10h. Jeux gonflables offerts par l'APEP et Buvette. L'association des parents d'élèves manque de bénévoles. Pas de jeux de « kermesse » cette année. Nous espérons que des nouveaux parents se mobilisent l'an prochain pour renflouer l'équipe.

### **10- Matériel et travaux**

- Réinvestissement des anciens bacs de jardinage
- Bancs autour des 2 arbres : ils sont commandés
- Replanter un arbre côté maternelle (il n'a pas pris)
- Rideaux de porte des CE2/CM pour cacher le tableau TBI du soleil
- Traçages de cour à la bombe : à voir avec l'ATELIER et Marion Daubannay
- Pièges à son dans la salle de motricité de la maternelle
- Budget école : enveloppes transport et fournitures scolaires : de plus en plus compliqué vu l'augmentation de tous les prix.

### **11- Questions des parents**

1/Comment se passe les temps périscolaires avec la mise en place du nouveau règlement ?

Depuis le dernier conseil d'école, des billets de comportement ont été établis selon un règlement de cantine précis. De plus, pour éviter les déplacements, les enfants ont une place attirée et ne changent plus.

Le personnel note une petite amélioration. Certaines familles ont pris conscience du problème et sont intervenues auprès de leurs enfants, notamment depuis la grande équipe éducative. Malgré tout, la situation demeure souvent compliquée et pour des enfants de plus en plus jeunes. Nous notons des soucis dès la maternelle. Or les billets de comportement ne sont pas adaptés à cette classe d'âge. Ni adaptables. En recherche de solution. Nous comptons beaucoup sur le soutien des familles.

Les violences physiques et verbales sont bien présentes. Le personnel gère chaque problème au mieux et ne laisse rien passer ; même s'il est difficile d'être partout, de tout voir et tout entendre.

Tentative à la rentrée prochaine d'un seul service de cantine pour tous les enfants de l'école à 12h30 pour un retour dans la cour à 13h15. Le but est de scinder la pause méridienne en 3 moments distincts et de limiter les temps assis à table. De plus, cela permettra une meilleure gestion du personnel notamment pour surveiller la cour (3 personnes au lieu de 2 actuellement).

2/Qu'en est-il des violences physiques et verbales à l'école ?

Comme stipulé ci-dessus, elles sont bel et bien présentes. Nous ne lâchons rien. Nous traitons les problèmes au cas par cas, un à un ou en équipes éducatives si besoin.

C'est épuisant mais malheureusement indispensable.

Le constat est que nous peinons à trouver des solutions efficaces, durables dans le temps.

Nous cherchons et faisons au mieux.

3/Comment pouvons-nous organiser au mieux la surcharge des classes de la prochaine rentrée avec les problèmes actuels de comportements ?

Là aussi : pas de recette miracle ; nous faisons au mieux pour que les apprentissages scolaires ne pâtissent pas de la situation (classes chargées avec nombreux dossiers MDPH et enfants à profils particuliers). Nous tentons des nouveautés, travaillons en équipe, cherchons des solutions.

Nous espérons aussi trouver un service civique pour remplacer Léa ; une aide non négligeable au sein de l'école.

Ce procès-verbal figurera sur l'encart « école » du site de la mairie et dans le panneau d'affichage.

Le mercredi 29 juin 2022

Le directrice :  
ML Pacalin

Le secrétaire de séance :  
S. Plasse

Un représentant des parents élus :

